

NORME
INTERNATIONALE
INTERNATIONAL
STANDARD

CEI
IEC

60811-3-1

1985

AMENDEMENT 2
AMENDMENT 2
2001-05

Amendement 2

**Méthodes d'essais communes pour matériaux
d'isolation et de gainage des câbles électriques et
optiques –**

**Partie 3-1:
Méthodes spécifiques pour les mélanges PVC –
Essai de pression à température élevée –
Essais de résistance à la fissuration**

Amendment 2

**Common test methods for insulating and
sheathing materials of electric and optical cables –**

**Part 3-1:
Methods specific to PVC compounds –
Pressure test at high temperature –
Tests for resistance to cracking**

© IEC 2001 Droits de reproduction réservés — Copyright - all rights reserved

International Electrotechnical Commission 3, rue de Varembé Geneva, Switzerland
Telefax: +41 22 919 0300 e-mail: inmail@iec.ch IEC web site <http://www.iec.ch>



Commission Electrotechnique Internationale
International Electrotechnical Commission
Международная Электротехническая Комиссия

CODE PRIX
PRICE CODE

D

*Pour prix, voir catalogue en vigueur
For price, see current catalogue*

AVANT-PROPOS

Le présent amendement a été établi par le comité d'études 20 de la CEI: Câbles électriques.

Le texte de cet amendement est issu des documents suivants:

FDIS	Rapport de vote
20/463/FDIS	20/471/RVD

Le rapport de vote indiqué dans le tableau ci-dessus donne toute information sur le vote ayant abouti à l'approbation de cet amendement.

Le comité a décidé que le contenu de la publication de base et de ses amendements ne sera pas modifié avant 2007. A cette date, la publication sera

- reconduite;
- supprimée;
- remplacée par une édition révisée, ou
- amendée.

Page de couverture, page de titre, page 4 et page 6

Modifier le titre principal comme suit:

Méthodes d'essais communes pour matériaux d'isolation et de gainage des câbles électriques et optiques –

Page 6

1 Domaine d'application

Ajouter, à la fin du premier alinéa, ce qui suit:

...., et pour les applications offshore.

Page 16

9.1.3 Enroulement des éprouvettes sur mandrins

Remplacer le texte existant par le nouveau texte suivant:

Chaque éprouvette doit être enroulée étroitement, puis fixée sur le mandrin, à température ambiante, de manière à former une hélice à spires jointives, comme indiqué ci-dessous:

- Pour les éprouvettes préparées comme indiqué au point a) de 9.1.2 et pour les câbles méplats et les cordons, le diamètre du mandrin et le nombre de spires doivent être comme cela est indiqué ci-dessous. Le diamètre du mandrin doit être défini par la petite dimension du conducteur, l'éprouvette est enroulée de façon que son petit axe soit perpendiculaire à l'axe du mandrin.